Mise à jour :
21/03/2017

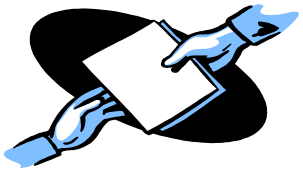

J'hérite d'un véhicule…

Je suis le conjoint survivant

Il me faut

- ☐ l'original de mon certificat d'immatriculation (ex : carte grise)
- ☐ le formulaire de demande de certificat d'immatriculation (cerfa 13750*05) que j'ai rempli, daté et signé (si j'ai un co-titulaire, il doit le signer aussi)
- ☐ ma pièce d'identité en cours de validité et celle de mon co-titulaire (s'il y a lieu)
- ☐ le justificatif de MON domicile de MOINS DE 6 MOIS
(titre de propriété ; avis d'imposition le plus récent ; quittance de loyer ; facture de gaz, d'électricité, internet et téléphone (mobile et fixe), d'eau ; attestation d'assurance logement ; livret de circulation en cours de validité ; attestation établissant le lien avec un organisme d'accueil)
En cas d'HÉBERGEMENT :
une attestation datée et co-signée par l'hébergeant et par moi-même, la photocopie de SA pièce d'identité, un justificatif de SON domicile (voir ci-dessus)
- ☐ le certificat d'hérédité délivré par le notaire ou le maire qui désigne le ou les héritiers
- ☐ le formulaire de déclaration de cession établi par chaque héritier (à la même date) en ma faveur (sur le cerfa 13754*02 ou sur papier libre)

ou le livret de famille dans le cas d'un mariage sans contrat (régime de la communauté réduite aux acquêts)
mais attention, dans ce cas, je ne pourrai pas vendre le véhicule sans l'accord des autres héritiers, s'il y a lieu.

- ☐ un contrôle technique en cours de validité (au moment du dépôt de mon dossier) si mon véhicule a plus de 4 ans
- ☐ la somme de 2€76 (si le payeur est différent du demandeur, fournir la copie de la pièce d'identité du payeur)

Je suis un héritier

Il me faut

- ☐ l'original du certificat d'immatriculation (ex : carte grise) barré, daté, heuré et signé par un des héritiers
- ☐ le formulaire de demande de certificat d'immatriculation (cerfa 13750*05) que j'ai rempli, daté et signé (si j'ai un co-titulaire, il doit le signer aussi)
- ☐ ma pièce d'identité en cours de validité et celle de mon co-titulaire (s'il y a lieu)
- ☐ le justificatif de MON domicile de MOINS DE 6 MOIS
(titre de propriété ; avis d'imposition le plus récent ; quittance de loyer ; facture de gaz, d'électricité, internet et téléphone (mobile et fixe), d'eau ; attestation d'assurance logement ; livret de circulation en cours de validité ; attestation établissant le lien avec un organisme d'accueil)
En cas d'HÉBERGEMENT :
une attestation datée et co-signée par l'hébergeant et par moi-même, la photocopie de SA pièce d'identité, un justificatif de SON domicile (voir ci-dessus)
- ☐ le certificat d'hérédité délivré par le notaire ou le maire qui désigne le ou les héritiers
- ☐ le formulaire de déclaration de cession établi par chaque héritier (à la même date) en ma faveur (sur le cerfa 13754*02 ou sur papier libre)
- ☐ un contrôle technique en cours de validité (au moment du dépôt de mon dossier) si mon véhicule a plus de 4 ans
- ☐ la somme à régler (voir le tableau des tarifs) Si le payeur est différent du demandeur, fournir la copie de la pièce d'identité du payeur.

<u>Le véhicule est en LOCATION</u> :
il me faut le mandat donné par la maison de crédit

<u>PROCURATION</u>
Si vous ne pouvez vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture, une personne de votre choix peut effectuer les démarches à votre place, à condition qu'elle soit en possession d'une procuration rédigée sur papier libre et de la copie lisible de son justificatif d'identité en cours de validité